

## LES INTERCOMMUNALITÉS FACE AU DÉFI DE LA LONGÉVITÉ



# Éditos

Conseils régionaux, départementaux, intercommunalités, communes, État, mais également acteurs privés ou associatifs, nous avons tous un rôle à jouer dans l'adaptation de la société au vieillissement. Ce guide a pour ambition d'éclairer les élus des communautés de communes et d'agglomération sur leur capacité à innover localement et sur la nécessaire approche en réseau afin de mutualiser idées, temps et moyens.



**Luc BROUSSY**  
Président de la filière Silver économie



**Sébastien MARTIN**  
Président d'Intercommunalités de France

De plus en plus, l'intercommunalité s'inscrit comme un maillon essentiel de l'adaptation collective aux transitions, dont les transitions démographiques, qui doivent être planifiées en partant des besoins. L'échelle intercommunale permet une vision prospective et ensemble des politiques publiques du quotidien des séniors.

Au coeur du projet stratégique de notre groupe « Vision 2030 » : l'accompagnement des transitions, la santé et les territoires. C'est donc tout naturellement que Caisse d'Épargne a réalisé ce guide avec France Silver Eco et Intercommunalités de France.

Partenaires financiers de vos territoires, nous sommes heureux de vous être utiles en vous proposant ces informations concrètes et en partageant ces initiatives inspirantes.



**Isabelle BROUTÉ**  
Directrice développement  
BDR Caisse d'épargne



# Sommaire

## P. 5 ÉTAT DES LIEUX

LES IMPACTS DÉMOGRAPHIQUES DU  
VIEILLISSEMENT

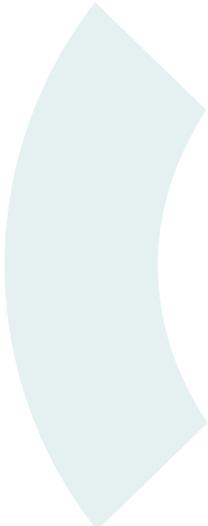
LE VIEILLISSEMENT : UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR  
LES TERRITOIRES

## P. 7 INITIATIVES INTERCOMMUNALES EN FAVEUR DU BIEN VIEILLIR

DOMAINES D'INTERVENTION ET COMPÉTENCES  
INTERCOMMUNALES

RETOURS D'EXPÉRIENCES

## P. 14 AVEC QUI COOPÉRER LOCALEMENT?



# Introduction

Le vieillissement de la population représente un défi majeur et structurant pour les territoires. Les projections démographiques sont sans appel, les collectivités vont devoir s'adapter afin de répondre à ces enjeux et à la volonté majoritaire des publics seniors de vieillir chez eux.

Si les politiques en faveur du "bien vieillir" ont longtemps été portées par l'Etat et le Conseil départemental, en charge de l'accompagnement des fragilités liées à l'âge à travers des compétences sociales, l'adaptation des territoires au vieillissement nécessite une implication de l'ensemble des collectivités territoriales, dans la complémentarité de leurs compétences.

Souvent perçue comme un défi accompagné de dépenses supplémentaires, la transition démographique peut également représenter une opportunité économique et territoriale à travers le développement d'activités en lien avec l'accompagnement des seniors, l'adaptation de leur environnement ou l'innovation (logement, mobilité, lien social, santé, tourisme...).

Si l'on ne vieillit pas de la même manière dans un centre-bourg rural que dans un "quartier prioritaire de la ville" ou un centre urbain, des projets ou initiatives en faveur du "bien vieillir" mis en place peuvent inspirer d'autres élus souhaitant les proposer aux seniors de leurs territoires. Passage à l'échelle, duplication, sans envisager le "copier-coller", il s'agit de comprendre la démarche permettant la mise en place d'une initiative permettant de "bien vieillir" sur un territoire.

Enfin, parce que l'on n'innove pas seul, il est important d'identifier les acteurs vers lesquels se tourner. Au-delà du réseau d'élus porté par l'association Intercommunalités de France, il est important de comprendre ce que peut apporter un écosystème d'acteurs privés ou publics en termes de financement ou encore d'ingénierie

# ÉTAT DES LIEUX

La transition démographique est une réalité à laquelle les intercommunalités doivent se préparer dès aujourd'hui. Les derniers chiffres de l'INSEE montrent que la population française continue de vieillir de manière significative. Au 1er janvier 2024, la France compte 68,4 millions d'habitants, avec une part croissante de personnes âgées. En 2023, environ 20,5 % de la population était âgée de 65 ans ou plus. Cette proportion est en constante augmentation depuis 2011, marquée par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom. L'INSEE prévoit que d'ici 2040, **plus d'un quart des Français auront 65 ans ou plus**, ce qui exercera une pression accrue sur les infrastructures sanitaires et sociales et nécessite dès maintenant une réflexion plus globale de l'ensemble de l'environnement de proximité pour les seniors. Ces données soulignent l'urgence pour les territoires et notamment les intercommunalités, d'adapter leurs infrastructures et leurs services pour répondre aux besoins croissants de cette population vieillissante, tant en termes d'aménagement du territoire que de services.

## LES IMPACTS DÉMOGRAPHIQUES DU VIEILLISSEMENT

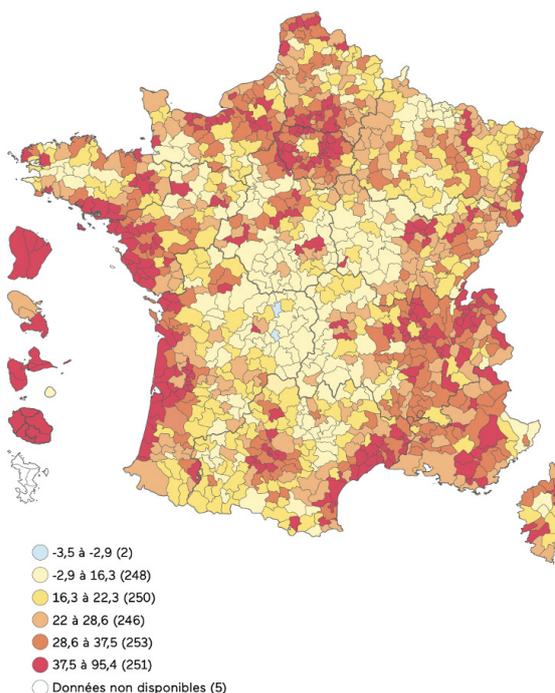
Fruit d'un partenariat entre le Groupe La Poste, Intercommunalités de France et l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF), **l'Atlas « Cartographique du grand âge, les dynamiques territoriales du vieillissement »**<sup>1</sup>, réalisé par Olivier Portier, met en avant l'impact de la transition démographique à l'échelle des intercommunalités, en croisant différents indicateurs et données.

En 2020, **20,2 % de la population française avait plus de 65 ans**, soit 13,5 millions de personnes, contre 8,1 % en 1968. Parmi eux, **les 65-74 ans représentent 10,7 % de la population**, suivis des 75-85 ans (6,2 %) et des plus de 85 ans (3,3 %).

La part des seniors varie selon les territoires : elle est plus faible dans les grandes villes (15 % dans la Métropole du Grand Paris) et plus élevée dans les petites communes (25,4 % dans les zones de moins de 20 000 habitants).

Même si, dans l'ensemble, les territoires moins peuplés comptent proportionnellement plus de seniors, il existe un certain nombre d'exceptions. Les régions les moins vieillissantes incluent les espaces métropolitains, les zones frontalières (Alsace, Jura, Rhône-Alpes), l'Île-de-France et les territoires ultramarins (Guyane, Réunion). À l'inverse, les régions les plus vieillissantes se situent dans le « **Y du vide**<sup>2</sup> », le littoral atlantique, le pourtour méditerranéen, la Corse, la Guadeloupe et la Martinique.

Evolution de la population de 65 ans et + entre 2009 et 2020 à l'échelle des intercommunalités (en %)



Source : Insee - recensement de la population

Ces disparités s'expliquent par des différences de natalité, d'espérance de vie et d'attractivité résidentielle : **les régions du sud et de l'ouest attirent davantage les retraités**, qui représentent jusqu'à 14 % des nouveaux arrivants, contre seulement 6 % en Île-de-France.

Par ailleurs, la tranche des **75-84 ans**, bien que représentant une part légèrement moindre que les 65-74 ans, connaît une progression rapide. Comme le souligne le rapport interministériel de Luc Broussy «*Nous vieillirons ensemble...*» (mai 2021), cette évolution est marquée par un phénomène démographique singulier : après une décennie de stagnation, voire de légère diminution entre 2010 et 2020 en raison de la baisse de la natalité entre 1935 et 1945, la décennie 2020-2030 sera celle d'une hausse spectaculaire de cette population, passant de 4,1 millions en 2020 à 6,1 millions en 2030 (+49 %). Cette évolution reflète à la fois l'allongement de l'espérance de vie et les effets des vagues démographiques. Les besoins spécifiques des plus de 85 ans, qui ont enregistré une croissance encore plus intense (+77,9 % entre 2009 et 2020), sont venus accentuer ces défis.

Ces dynamiques renforcent l'urgence d'actions ciblées et concrètes pour préparer les territoires à accueillir une population de seniors de plus en plus nombreuse. Des solutions innovantes, portées par des acteurs publics, privés et/ou associatifs, sont nécessaires pour anticiper les impacts économiques et sociaux de cette transition démographique.

<sup>1</sup> Atlas cartographique du grand âge. Les dynamiques territoriales du vieillissement, Intercommunalités de France, ADGCF et le Groupe La Poste, octobre 2024 : <https://www.intercommunalites.fr/publications/atlas-cartographique-du-grand-age/>. L'atlas du grand âge, premier volet de l'étude réalisée avec l'ADGCF et le Groupe La Poste, propose différents éléments de cadrage essentiels pour comprendre pleinement les enjeux de la transition démographique et les dynamiques territoriales du vieillissement, en croisant plusieurs indicateurs, pour une analyse fine et inédite à l'échelle des intercommunalités.

<sup>2</sup> Le « Y du vide » s'étend du grand quart nord-est jusqu'au grand quart sud-ouest et le long d'un axe qui s'étend du Cotentin jusqu'au Massif Central.

## LE VIEILLISSEMENT : UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LES TERRITOIRES

Le vieillissement de la population constitue également un vecteur de développement économique pour les territoires. Les travaux d'Olivier Portier montrent que le fait d'être attractif pour les publics seniors représente un vecteur majeur de captation de richesses pour les territoires, grâce aux pensions de retraite qui ont injecté **337,6 milliards d'euros en 2021** (40,5 % des prestations sociales, 13,5 % du PIB). Ces revenus, stables et résilients, soutiennent l'économie locale, notamment dans les zones vieillissantes.

Les pensions de retraite représentent **le premier levier économique pour les agglomérations et métropoles** (hors Métropole du Grand Paris) et le deuxième pour les communautés de communes.

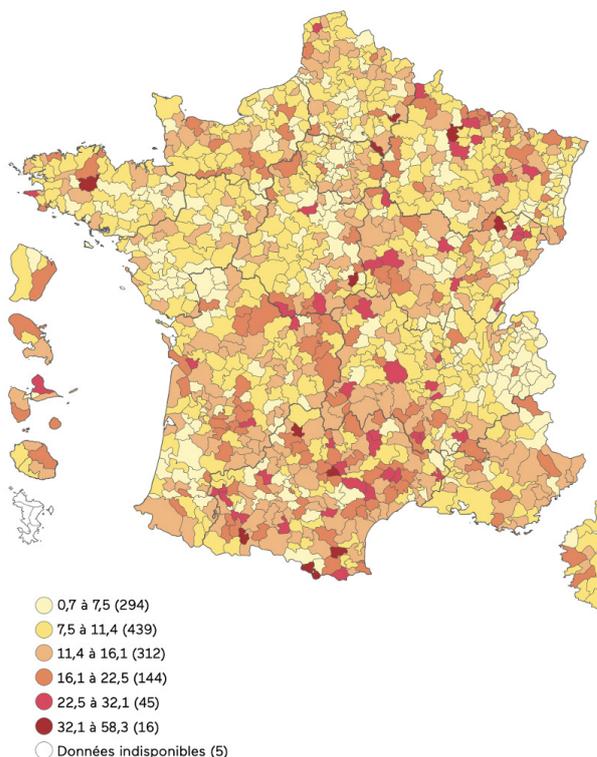
L'importance des pensions de retraite dans l'économie locale varie toutefois. Les zones les plus vieillissantes, comme celles du «Y du vide» (quart nord-est au sud-ouest), sont fortement dépendantes de ces revenus en raison d'une faible activité touristique, d'un enclavement géographique et d'une économie peu dynamique. À l'inverse, les territoires frontaliers (Luxembourg, Allemagne, Suisse), les grandes métropoles (Lyon, Bordeaux, Toulouse) et les zones touristiques (littoral atlantique, stations de ski) bénéficient d'une diversification de leurs revenus grâce au tourisme, aux revenus pendulaires et à une activité économique plus soutenue.

Le vieillissement constitue également un gisement d'activité économique, touchant un large éventail de secteurs dynamisés par ce phénomène. La **Silver économie**, dont les contours restent encore difficiles à définir, englobe notamment l'adaptation des logements (professionnels du bâtiment, fabricants de matériaux, domotique, ergothérapie), mais aussi le tourisme, les loisirs, les services à la personne ou encore la santé, en intégrant les conséquences de l'apparition de fragilités liées à l'âge dans une offre de services adaptée.

Si l'on part de la définition du secteur de la Silver économie par France Travail (services à la personne, la santé et certains secteurs de l'aide sociale), **en 2022**, la Silver économie représentait **8,9 % de l'emploi salarié privé total**, avec une répartition qui diminue à mesure que la densité de population augmente :

- **Plus de 13 %** de l'emploi salarié privé dans les intercommunalités rurales de moins de 20 000 habitants;
- **10 % en moyenne** dans les intercommunalités comptant jusqu'à 500 000 habitants;
- **8,8 % dans celles de plus de 500 000 habitants** et seulement **5 % dans la Métropole du Grand Paris**.

### Part des emplois salariés de la « silver economy » dans l'emploi salarié privé total en 2022 (en %)



Estimations semi-définitives par Olivier Portier d'après Insee (Recensement de la population, Tous salariés, Filosof, BPE), Urssaf, DGI (RCCM) et Comptes satellites du tourisme.

Sur la base de cette définition, certaines zones, notamment les espaces métropolitains de l'Ouest, les Alpes et l'Alsace, affichent une moindre concentration d'emplois dans la Silver économie. À l'opposé, certains territoires concentrent jusqu'à **40 % ou plus de leurs emplois salariés privés dans cette filière**.

Depuis **2006**, France Travail indique que le secteur a généré **382 000 emplois supplémentaires**, enregistrant une croissance de **27,6 %**, soit près de trois fois supérieure à celle de l'ensemble de l'économie (+ 9,4 %). Les progressions les plus importantes ont été observées dans les intercommunalités de **100 000 à 200 000 habitants (+ 39 %)**, tandis que la Métropole du Grand Paris et les territoires ruraux ont connu une dynamique plus modérée.

Au vu de la définition donnée par France Travail et sur la base de travaux portés par la filière, nous pouvons penser que ce chiffre reste sous-estimé, soit autant de perspectives économiques supplémentaires pour les territoires et d'emplois locaux et en grande majorité non délocalisables.

TÉLÉCHARGER L'ATLAS:



# INITIATIVES INTERCOMMUNALES EN FAVEUR DU BIEN VIEILLIR

## DOMAINES D'INTERVENTION ET COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

L'intercommunalité est un niveau d'action publique de proximité, couvrant l'intégralité du territoire national, dans des périmètres cohérents correspondant à peu près aux bassins de vie. La France compte 1 254 intercommunalités. C'est un modèle d'action publique intrinsèquement différencié et intégré, des métropoles aux communautés de communes, avec des compétences obligatoires (définies par le législateur) et supplémentaires (définies par les élus locaux). Les 1 254 intercommunalités en France permettent de porter un projet de territoire fédérateur et transversal. **Elles déploient des compétences majeures dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la transition écologique, des mobilités, de l'habitat. Les intercommunalités assurent cohésion et solidarité à l'échelle du bassin de vie, entre les communes rurales, les communes urbaines, les quartiers populaires...** Pour cela, elles déploient des équipements et des services du quotidien, organisent des mutualisations, redistribue des ressources.

Au-delà du déploiement de ces services et de leur accessibilité à l'échelle du bassin de vie, l'intercommunalité vise à rapprocher les acteurs, les programmes, les schémas, poursuivant les mêmes objectifs et démarches de décloisonnement ; **sans chercher à faire à la place des associations, des professionnels, des communes ou encore du département.** Ces démarches de contractualisation permettent d'envisager les politiques publiques sur le plus long-terme et aux collectivités, de bâtir une stratégie de développement social à l'échelle adéquate.

Présentes de la petite enfance jusqu'au grand âge, de plus en plus d'intercommunalités investissent un projet social de territoire, pour organiser et mailler ce dernier selon les différents temps de vie et besoins des habitants. Si les enjeux d'adaptation de la société au vieillissement, à la longévité de sa population sont des dénominateurs communs, **ils doivent tenir compte des inégalités sociales et territoriales. Les adhérents d'Intercommunalités de France témoignent d'une réelle préoccupation concernant ces enjeux d'adaptation et de prévention, à travailler à l'échelle des bassins de vie.** En effet, leurs domaines de compétences, notamment les mobilités, l'habitat, l'aménagement, la voirie ou l'action sociale, offrent des possibilités pour organiser à une échelle infra-départementale l'adaptation de la société au bien-vieillir.

L'intercommunalité se révèle être un acteur intéressant pour planifier, à l'échelle du vécu des habitants, et aménager le territoire en fonction des transitions démographiques à venir et des nouveaux profils socio-économiques des futurs seniors. A cette grille d'analyse s'ajoute la nécessaire considération **d'un contexte tendu sur les orientations du modèle public de prise en compte et en charge du « grand âge » et d'une « crise » des métiers au cœur de l'environnement de la personne âgée...** A l'instar des autres politiques publiques proposant un service public au contact des habitants, les attentes sont très fortes concernant la revalorisation de ces métiers.

---

### FOCUS SUR LES DONNÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR<sup>3</sup>:

L'action intercommunale en termes d'adaptation à la perte d'autonomie et à la longévité se retrouvent au sein des domaines « Aide sociale facultative », « Action sociale » et « Centre intercommunal d'action sociale » (CIAS).

- 1 084 intercommunalités exercent ces compétences (dont 8 métropoles, 5 communautés urbaines, 170 communautés d'agglomération et 901 communautés de communes).

Dans le détail :

- pour l'aide sociale facultative : 2 métropoles, 1 communauté urbaine (Le Havre Seine métropole), 29 communautés d'agglomération et 135 communautés de communes ;
- pour l'action sociale : 7 métropoles, 5 communautés urbaines, 157 communautés d'agglomération et 875 communautés de communes ;
- pour le CIAS : 1 communauté urbaine (CU d'Alençon), 40 communautés d'agglomération et 162 communautés de communes.

<sup>3</sup> Il s'agit des données de la base Banatic, <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/>

## RETOURS D'EXPÉRIENCES

Dans le cadre du présent Guide sur l'adaptation des intercommunalités et de leurs partenaires locaux aux dynamiques de vieillissement et sur leur stratégie de planification de la longévité des séniors actuels et à venir, nous remercions chaleureusement les intercommunalités sollicitées pour leurs précieux retours et disponibilité :

- Agglomération du Sicoval (Occitane) ;
- Grand Besançon Métropole (Bourgogne Franche-Comté) ;
- Toulon Provence Métropole (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- Communauté de communes Somme Sud-Ouest (Hauts-de-France) ;
- Agglomération du Libournais (Nouvelle Aquitaine) ;
- Communauté de communes du Frontonnais (Occitanie) ;
- Carcassonne Agglo (Occitanie).

Le guide est en effet réalisé à partir des retours d'expériences des élus et services des intercommunalités ci-dessus, retours recueillis sous forme d'entretiens qualitatifs écrits ou d'entretiens de vive voix au format interview.

---

## L'AGGLOMÉRATION DU SICOVAL (HAUTE-GARONNE)

**Située aux portes de Toulouse, l'agglomération fait de sa position géographique un véritable atout et vecteur de développement.** Le territoire accueille environ 1 000 entreprises qui créent de l'emploi et font vivre le territoire, au sein d'un cadre de vie périurbain agréable, d'un patrimoine local riche et d'un tissu économique particulièrement dynamique. En 2024, le Sicoval comptait 81 269 habitants, soit une **augmentation de la population de 8,8 % sur les cinq dernières années et un gain de 912 nouveaux habitants chaque année.** Concernant la démographie des séniors et personnes vieillissantes, la population des 70 ans et plus va augmenter de 31 % dans les dix prochaines années, celles des 80 ans et plus de plus de 56 %. Aussi, l'agglomération doit adapter ses services, équipements, infrastructures et offre de soins en tenant en compte son profil attractif et ses populations vieillissantes.

Parmi les initiatives engagées pour anticiper et s'adapter, le Sicoval a mis en place un **programme de transmission et de reprise, en lien avec les chambres consulaires**, pour éviter les situations de cessation d'activité, au regard du nombre de chefs d'entreprise locaux approchant du départ en retraite. Dans ce cadre, le défi ne réside pas uniquement dans l'organisation de la transmission, mais également dans la capacité à identifier des repreneurs, ce qui peut s'avérer complexe dans certains secteurs. C'est pourquoi l'agglomération a construit un partenariat subventionné, avec une coordination renforcée entre tous les acteurs économiques. Elle cible d'autres secteurs et politiques publiques à enjeux en termes de vieillissement : **l'accompagnement vers l'inclusion numérique, régulation des implantations commerciales** pour préserver un tissu de proximité, **adaptation des solutions de mobilité** (développement des pistes cyclables, promotion du covoiturage, et préparation de l'arrivée du métro ainsi que du Réseau Express Vélo, qui modifieront profondément les usages de déplacement). En ce sens, et pour mettre en œuvre la nécessaire transversalité requise par l'adaptation au vieillissement de la population, **l'agglomération mobilise l'ensemble de ses directions et partenaires extérieurs** : les chambres consulaires, la Région, le Département, Toulouse Métropole, les communes, les entreprises...

---

## GRAND BESANÇON MÉTROPOLE (DOUBS)

Les dynamiques de vieillissement de la population sont relativement marquées à l'échelle régionale, avec une prévision d'ici 2040 de 36% de la population âgée de plus de 60 ans et une hausse significative des plus de 75 ans. Dans le Doubs, le rapport entre les plus de 65 ans et les 20-64 ans passera de 35 % en 2018 à 48 % en 2040. Aussi, **Grand Besançon Métropole fait face à un vieillissement structurel de sa population, d'autant plus aggravé par le départ des jeunes diplômés. En 2020, elle comptait 196 278 habitants, dont 24,7 % avaient plus de 60 ans et 8,9 % plus de 75 ans.**

Pour répondre à ces défis, la communauté urbaine a mis en place plusieurs stratégies d'adaptation, à commencer par une politique publique prioritaire, celle de l'habitat. **En lien avec les bailleurs sociaux**, elle développe des formats innovants comme **les maisons partagées avec services intégrés**, pour offrir des alternatives à la maison de retraite classique. L'adaptation des transports est également une priorité, c'est pourquoi **Grand Besançon Métropole sensibilise les chauffeurs à l'accueil des personnes âgées et veille à aménager les espaces publics aux alentours des arrêts** : bancs, arbres pour l'ombre, trottoirs accessibles... Ces éléments peuvent faire toute la différence lors de fortes chaleurs et les publics en situation de perte d'autonomie / de mobilité réduite. De même, l'intercommunalité renforce aussi l'accessibilité des espaces publics et touristiques pour ces publics.

En parallèle de la mobilisation de ses domaines de compétences que sont l'habitat et les transports, la ville de Besançon est labellisée Ville Amie des Aînés depuis 2011, et souhaite étendre cette démarche à d'autres communes du territoire. **Grand Besançon Métropole collabore également avec le Pôle de Gérontologie et d'Innovation (PGI)<sup>4</sup>**, qui accompagne des projets innovants comme celui de la société Upper, dont le fauteuil pour seniors a été médaillé au concours Lépine 2024. La collaboration avec le PGI permet d'identifier et faire émerger collectivement des projets à fort potentiel dans la Silver économie. Le PGI joue un rôle moteur, avec le soutien d'accélérateurs comme VIVALab, porté par l'Assurance retraite et la Carsat. **L'intercommunalité travaille aussi avec les entreprises du territoire** à travers des Forums emploi pour les sensibiliser au maintien en bonne santé de leurs salariés seniors, et les inciter à développer de nouveaux services à leur destination.

Si des avancées significatives ont été réalisées, Grand Besançon Métropole est encore en phase de maturation. La sensibilisation des acteurs économiques aux opportunités qu'offre le vieillissement reste un enjeu majeur. C'est pourquoi la gouvernance mise en place avec le PGI constitue un premier cadre solide pour que l'intercommunalité fasse du « Bien vieillir » un véritable moteur de développement territorial.

---

<sup>4</sup> Voir la présentation détaillée du PGI en page 17.

---

## TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE (VAR)

A l'échelle de la métropole Toulon Provence Méditerranée, les seniors représentent **31 % de la population, soit 111 200 personnes âgées de 65 ans et plus en 2018**. Ce chiffre atteindra 136 000 d'ici 2042. Cela représente près **d'un habitant sur trois**.

C'est pourquoi l'intercommunalité a fait de la **Silver économie un axe prioritaire de son développement territorial, à travers la structuration de cinq segments** : confort et sécurité, santé et prévention, actes de la vie quotidienne, activités et vie sociale, et accompagnement des proches aidants. **En 2020, cette filière comptait déjà 12 100 établissements et employait 21 220 salariés privés, dont 10 000 dans le cœur de filière** (services à la personne, santé et technologies). Le Schéma régional de développement économique (SRDEII) de la région Sud a d'ailleurs classé la Silver économie comme une Opération d'intérêt régional, en reconnaissant son rôle clé dans l'économie locale. Parmi les projets phares déjà engagés, figure le technopôle du Roubaud, à Hyères : 11 hectares entièrement dédiés à la santé, au bien-être et à la longévité. Ce projet, fruit d'un travail mené avec la CCI du Var, la région et l'État, attire des entreprises innovantes et l'émergence d'un écosystème répondant aux besoins réels de la population.

Pour la métropole, le « Bien vieillir », s'incarne également par le « bien vivre » le territoire et pouvoir en profiter. C'est pourquoi elle investit une **palette variée de politiques publiques** : soutien des politiques culturelles, le tourisme, les formes d'habitat adaptées, l'accès aux loisirs. En termes de services adaptés et déployés sur le territoire, l'intercommunalité a mis en place des services d'aide à domicile, de portage de repas, téléassistance, soins à domicile, ainsi qu'un service spécifique Alzheimer...

## ENTRETIEN AVEC



**RÉGIS BANQUET**  
PRÉSIDENT DE  
CARCASSONNE AGGLO  
(AUDE)

Chez nous, le vieillissement de la population, ce n'est pas une donnée abstraite. C'est une réalité concrète que l'on voit sur le terrain, et qui guide nos politiques depuis longtemps. Carcassonne Agglo, c'est 83 communes, avec seulement une grande ville — Carcassonne — qui fait 45 000 habitants. Le reste, ce sont des communes de 1 000, 2 000 habitants, parfois moins. C'est un territoire très rural, très diversifié, avec de la montagne, de l'urbain, du périurbain. Forcément, les besoins sont multiples.

**Depuis plus de 25 ans, nous avons repris la quasi-totalité des compétences sociales.** Cela inclut les crèches, les centres de loisirs, le périscolaire, les politiques jeunesse, mais aussi le **portage des repas, les soins infirmiers à domicile et l'accompagnement des personnes âgées.**

Le maintien à domicile, pour nous, c'est un pilier. Nos aides à domicile sont formées pour repérer les signaux faibles, prévenir les risques, créer du lien. Ce sont des femmes, en majorité, âgées de 45 à 60 ans, souvent issues de parcours de vie difficiles. Ce sont elles, les héroïnes du quotidien. On parle beaucoup de portage de repas, mais ce n'est pas juste livrer un plateau. Ce sont aussi des agents formés pour vérifier que la personne va bien, prévenir un risque de chute, donner une information, alerter un service. Le repas devient un prétexte au lien.

Nous travaillons aussi **l'intergénérationnel**, notamment dans les quartiers prioritaires. Par exemple, des moments sont organisés entre personnes âgées et enfants en crèche ou en périscolaire. Ça fait du bien aux uns, ça apprend beaucoup aux autres.

**L'accès aux soins est l'autre grande préoccupation.** L'État est défaillant, donc nous avons pris nos responsabilités. Nous avons mis en place un contrat local de santé, ouvert des maisons de santé, recruté des médecins. Et surtout, nous avons créé un centre de santé pour les malades chroniques, en lien avec l'Union des médecins libéraux d'Occitanie. Plus de 1 000 personnes y sont suivies aujourd'hui. Nous travaillons aussi avec le CHU de Toulouse sur le dispositif ICOPE pour prévenir la fragilité. L'idée, c'est de repérer très tôt les pertes d'autonomie et d'agir vite.

Sur le logement, nous collaborons étroitement avec les bailleurs sociaux pour concevoir des "papy lofts", **des logements adaptés aux débuts de la perte d'autonomie.** Parce qu'il faut proposer des alternatives aux maisons à étage ou mal isolées où vivent encore beaucoup de nos aînés.

**Tous les transports en commun sont gratuits pour les plus de 65 ans.** Et dans les zones les plus rurales, nous avons mis en place un service de transport à la demande, pour aller chez le médecin ou faire des démarches administratives.

L'inclusion numérique est aussi un axe fort. Nous avons recruté des **médiateurs numériques** qui interviennent dans nos maisons France Services et dans les mairies rurales, pour aider les personnes âgées à faire leurs démarches en ligne, comprendre les outils, rester connectées. Nous avons aussi lancé des projets culturels avec les personnes âgées. Par exemple, des ateliers de danse **intergénérationnels** avec notre conservatoire, ou des activités partagées avec des enfants autour de la lecture ou du théâtre. Ce sont des respirations dans leur quotidien, mais aussi des moments de prévention.

Le vieillissement est un défi, mais c'est aussi une opportunité. Cette population peut s'impliquer dans la vie associative, transmettre des savoirs, créer du lien avec les jeunes. **Il y a une vraie richesse à valoriser.** Enfin, pour nous, le bien vieillir, c'est aussi de l'économie. Ce sont des emplois, des formations, des vocations. Nous travaillons avec les centres de formation pour faire émerger de nouveaux profils, et donner un avenir à nos jeunes en les formant aux métiers du service. Et en même temps, ces jeunes rendent un service immense à nos aînés. C'est gagnant-gagnant.



## ENTRETIEN AVEC



**HUGO CAVAGNAC**  
PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU  
FRONTONNAIS, ÉLU  
RÉFÉRENT AU SEIN  
D'INTERCOMMUNALITÉS  
DE FRANCE SUR LE  
GRAND ÂGE

Le vieillissement est une réalité que nous avons intégrée dans notre action dès 2014, avec la création d'une délégation spécifique. Au début, nous l'avions appelée 'dépendance', mais nous avons vite réalisé que le terme 'vieillissement' était plus approprié pour mieux refléter les enjeux.

Le premier défi, c'est l'**adaptation des espaces publics**. Les trottoirs doivent être sécurisés, car ils sont aujourd'hui une source majeure de chutes pour nos aînés. Ensuite, il y a la question de l'habitat. Nous avons intégré dans notre **plan local de l'habitat (PLH)** la nécessité de réfléchir au veuvage et à la réduction de l'entretien des logements. Il faut des solutions adaptées, comme des maisons sans escaliers ni grands jardins, car cela devient un fardeau pour nos aînés. Sur la santé, nous travaillons avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour un futur contrat local de santé qui pourrait inclure une dimension vieillissement. Cela inclut des initiatives locales pour prévenir l'isolement, comme le **portage des repas** et les **visites de courtoisie**.

Bien sûr, le vieillissement apporte des opportunités. Dans le domaine économique, il crée des emplois locaux : services à la personne, adaptation des logements, etc. Comme je le dis souvent, adapter nos logements, ce n'est pas seulement une réponse sociale, c'est aussi un moteur économique. Sur l'engagement citoyen, les seniors de 75 ans aujourd'hui sont beaucoup plus actifs qu'avant. Ils peuvent encore être présidents d'association ou élus locaux. J'aime rappeler que si les présidents américains peuvent gouverner à plus de 80 ans, nos aînés peuvent très bien contribuer à la vie de nos territoires !

Nous collaborons avec des acteurs comme Intercommunalités de France, des **agences d'urbanisme**, et la **Banque des Territoires**, qui jouent un rôle essentiel dans la structuration de nos actions. Par exemple, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Toulousaine (AUAT), nous avons initié des études démographiques fines afin de mieux calibrer nos interventions. Nous travaillons aussi avec des promoteurs, bailleurs sociaux et entreprises locales pour développer des logements adaptés. Il existe des projets innovants comme des colocations pour seniors avec le bailleur "Cette famille".

Une autre initiative récente : le développement de **formations post-permis** pour sécuriser les déplacements en voiture des seniors. Côté prévention, il existe des initiatives de formation sur le code de la route, même si elles rencontrent des résistances. Certains seniors ont peur que ce soit un lieu de sanction et qu'on leur retire leur permis. Nous devons mieux communiquer pour dissiper ces craintes.

Une initiative toute simple mais très efficace consiste à mettre en place une **correspondance intergénérationnelle**. Pendant les fêtes, les enfants envoient des cartes de vœux aux seniors, qui leur répondent. Cela crée des échanges incroyables. Par exemple, une dame a écrit à un enfant : 'Merci pour ta carte. Moi aussi, j'ai été enseignante.' Ce sont de petites actions qui apportent beaucoup de chaleur humaine.

Nous avons également mutualisé certains espaces comme la **ludothèque**, qui est utilisée par les enfants le jour et par les seniors le soir. Ce type de partage d'espaces favorise les interactions entre générations et optimise l'utilisation des infrastructures locales.

Nous travaillons à sécuriser les déplacements des seniors en voiture et à développer des **infrastructures piétonnes adaptées**, même dans les zones périurbaines où la voiture reste dominante. Cela inclut des **trottoirs sécurisés** et des **bancs bien placés** pour permettre des pauses.

Nous avons mis en place des séances de rafraîchissement des connaissances sur le code de la route, mais nous devons améliorer notre communication pour rassurer les participants. Beaucoup craignent que ce soit une étape pour leur retirer leur permis, ce qui n'est pas du tout le cas.

Nous réfléchissons à des aménagements qui répondent à la fois aux impératifs écologiques et aux besoins des seniors. Par exemple, les trottoirs doivent être accessibles, sécurisés et ombragés, mais sans racines qui les rendent dangereux. L'**installation de bancs dans des lieux stratégiques**, comme les rues en pente, est essentielle pour permettre des pauses et encourager les déplacements à pied.



## ENTRETIEN AVEC



**AMAURY CAULIER**  
VICE-PRÉSIDENT DE  
LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES SOMME  
SUD-OUEST ET  
MAIRE DE OISEMONT  
(SOMME)

Notre communauté de communes, la CC2SO, compte 40 000 habitants, répartis sur 119 communes exclusivement rurales. Nos habitants sont très attachés à leur territoire. Ils veulent vieillir sur place, dans leurs communes et souvent dans leurs maisons. Nous voyons clairement que notre population est vieillissante, avec un taux de retraités qui augmente significativement. C'est pour cela que nous avons développé une politique de bien vieillir à domicile, tout en cherchant à maintenir l'attractivité de notre territoire.

**Adapter les logements est essentiel pour permettre aux seniors de rester chez eux en toute sécurité.** Sur le territoire, des dispositifs comme MaPrimeAdapt' sont mobilisés pour soutenir l'adaptation des logements au vieillissement. En complément, la communauté de communes apporte un fonds de concours permettant de financer jusqu'à 20 % des travaux. Il s'agit d'un cofinancement visant à réduire leur reste à charge. Depuis 2018, près de 2 millions d'euros ont été investis pour répondre à ces besoins. Nous avons aussi construit **cinq maisons de santé pluridisciplinaires pour prévenir la désertification médicale**. Elles attirent des praticiens de villes voisines et répondent aux besoins de nos habitants. Les **services de proximité**, comme l'**aide à domicile** et le **portage de repas**, mobilisent 280 auxiliaires de vie, bien qu'un besoin de 300 personnes soit identifié. Cela représente plus de 100 000 repas livrés chaque année.

Il faut voir le verre à moitié plein. Nous avons une richesse humaine avec nos seniors. Ils transmettent leurs témoignages aux écoles et participent à des **activités intergénérationnelles**. Par ailleurs, en libérant des logements sous-occupés, nous attirons de nouvelles familles et revitalisons nos écoles et commerces.

Nous collaborons avec des entreprises comme Access-Ability, basée à Oisemont, qui conçoit des équipements pour le maintien à domicile. Nous soutenons également **les épiceries sociales et les banques alimentaires** qui accompagnent les personnes en difficulté économique. Des projets liés au vieillissement sont intégrés dans le contrat local de santé pour adapter les politiques publiques. Enfin, nous prévoyons d'ouvrir une pépinière d'entreprises pour attirer des start-ups innovantes.

© BUS – La Boussole / Communauté  
de communes Somme Sud-Ouest

« Si je devais en citer une initiative, ce serait sans hésiter **le bus La Boussole** » Cette initiative combine plusieurs **services itinérants**, notamment une **Maison France Services**, une **halte répit** pour 5 à 8 couples aidants-aidés, et une **borne de télémedecine**. On a aussi pensé à des ateliers adaptés, comme des **cours de cuisine** équilibrée ou des **séances de sport** pour bien vieillir. Cette idée, saluée par les services de l'État, peut facilement être reproduite dans d'autres territoires ruraux, même si cela demande des moyens.

La CC2SO est perçue comme précurseur dans la région pour ses initiatives sur le vieillissement et partage ses idées avec d'autres collectivités. On a même inspiré une communauté voisine qui a mis en place un bus itinérant après avoir vu ce que l'on faisait. Parfois, on va chercher des idées à l'étranger, notamment dans les pays scandinaves ou en Belgique. Mais ce n'est pas toujours facile de trouver le temps.

La mobilité est un enjeu clé pour nous. La CC2SO propose un service de **transport à la demande (TAD)**, accessible pour seulement 2 €. C'est pratique : vous réservez 24 heures à l'avance, et on vous transporte d'un point A à un point B sur le territoire. Ce service est surtout utilisé par des personnes sans permis ou en recherche d'emploi, mais aussi par des seniors pour aller au marché. Enfin, un service dédié aux clubs des aînés propose des bus de 50 places à tarifs compétitifs. Ces initiatives visent à rapprocher les services dans notre territoire très éclaté géographiquement.



## ENTRETIEN AVEC



**DAVID BARREAU**  
DGSA, DIRECTEUR  
DU CCAS DE  
LIBOURNE &

### **LAURENCE SCHOCKMEL** DIRECTRICE ADJOINTE DU CCAS

À Libourne, 29,5 % de la population est âgée. C'est énorme comparé à la moyenne nationale. Cette donnée s'explique par la localisation attractive de la ville : on est aux portes de Bordeaux, dans une zone péri-métropolitaine, mais Libourne reste une ville à taille humaine où il fait bon vivre.

Cependant, le vieillissement pose des défis. Ce qui nous a vraiment frappés, c'est le cas de cette mamie retrouvée décédée après trois ans dans son appartement sans que personne ne s'en aperçoive. Cet événement a été un électrochoc pour agir contre l'isolement. Avec notre **charte de bienveillance**, la municipalité mobilise les voisins et les commerçants pour **signaler des cas préoccupants**. On a aussi des **visites conviviales** organisées par des équipes citoyennes et des services civiques.

La santé est également au centre des préoccupations. Nous aidons les médecins à s'installer. Nous leur proposons des logements meublés à tarif réduit et on organise des soirées d'accueil pour leur donner envie de rester. Des maisons de santé pluridisciplinaires ont également été créées pour répondre aux besoins des habitants. Par ailleurs, on finance des travaux pour **rendre les logements accessibles**, avec des rampes ou des douches adaptées, et on encourage l'habitat inclusif avec des espaces partagés comme des jardins.

La transition démographique est une opportunité. Les seniors sont des clients fidèles pour les commerçants locaux. Nos marchés de plein air sont pleins grâce à eux. Cependant, la priorité actuelle est la réhabilitation de l'habitat en centre-ville pour attirer des jeunes actifs. Nous voulons créer un équilibre entre générations. Cela passe par des rénovations urbaines et des projets de **mixité intergénérationnelle**.

Honnêtement, il nous reste beaucoup à faire pour collaborer avec les acteurs économiques. Pourtant, des efforts existent. Par exemple, nous travaillons avec les bailleurs sociaux pour développer des résidences adaptées et inclusives au sein du parc social. Des collaborations ponctuelles avec les commerçants locaux montrent un potentiel. Pendant Octobre Rose, nous avons déployé des tirelires dans les commerces. Ça a bien marché, mais ce n'est pas encore une démarche systématique.

Notre transport à la demande, c'est la "Rolls-Royce" : porte-à-porte, 7 jours sur 7, pour 2 € le trajet ! Un tarif inchangé depuis 20 ans. Ce service, qui dessert aujourd'hui 45 communes, est très apprécié. Mais il est aussi très coûteux pour nous, ce qui soulève des questions sur la répartition des responsabilités — notamment pour les trajets médicaux, qui devraient être pris en charge par d'autres organismes. Malgré cela, nous pensons que c'est un investissement essentiel.

Un autre modèle exemplaire : le **portage de repas à domicile**. La municipalité a imposé des **standards de qualité élevés**. Pas question que nos aînés mangent de la bouillie insipide ! Ce service permet à nos aînés de maintenir une alimentation équilibrée tout en restant chez eux.

## AVEC QUI COOPÉRER LOCALEMENT...

Adapter les territoires au vieillissement de ses habitants est un impératif, à la lumière des données de l'atlas cartographique du grand âge, rappelées en introduction. Si les compétences des intercommunalités permettent d'agir en faveur du « Bien vieillir », cette démarche nécessite également un écosystème propice aux coopérations, aux côtés d'associations, d'entreprises ou d'autres collectivités. Cette démarche permet notamment d'accéder à des ressources en termes de financement ou d'ingénierie. Si cette liste est loin d'être exhaustive, voici quelques exemples d'acteurs permettant d'amplifier l'impact des projets mis en place par les intercommunalités.

### ENTRETIEN AVEC



**PIERRE-OLIVIER  
LEFEBVRE**  
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL  
DU RÉSEAU  
FRANCOPHONE  
VILLES AMIES DES  
AINÉS

#### Quel est le rôle du réseau ?

**« Le rôle du réseau est d'accompagner les collectivités à rendre les lieux de vie désirables au moment de la retraite. »**

L'idée est de se positionner en complémentarité du travail des municipalités, en fonction de leurs compétences, pour rendre la vie à la retraite plus aisée et plus agréable. L'objectif est d'inclure les seniors dans les différents champs de compétences, non pas en affirmant « nous avons fait des choses pour les habitants âgés », mais en pensant directement les équipements et les services publics pour tous, y compris pour les personnes âgées, comme on le ferait pour les autres générations.

#### Comment agit le réseau auprès d'une intercommunalité ?

Le périmètre d'action des intercommunalités est très complémentaire de celui des petites municipalités. Les intercommunalités ont aussi un rôle d'ingénierie de projet au bénéfice des communes, ce qui est essentiel. Ainsi, en plus des acteurs du médico-social, d'autres intervenants issus de la mobilité, de l'aménagement urbain ou encore de la culture peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. L'enjeu est donc de traiter ces questions dans une approche transversale, avec une implication égale des collectivités pour que les habitants ressentent un attachement à leur territoire et aient envie d'y rester le plus longtemps possible.

Il y a des initiatives comme celles menées en Normandie où les intercommunalités ont mis en place un travail de coordination pour aider les petites communes à bénéficier de ressources en ingénierie de projet, en financement et en structuration des services aux seniors. Je pense également au Grand Autunois Morvan, qui a travaillé avec les professionnels pour que les collectivités adaptent l'habitat, l'offre culturelle et améliorent l'attractivité du territoire. Cela passe par la mise en place de solutions de covoiturage, d'une meilleure prise en compte des commerces et d'un travail de fond sur l'accès aux soins. La question des déserts médicaux est un enjeu majeur pour de nombreuses intercommunalités, qui y travaillent en lien avec les communes.

#### Comment accompagnez-vous les intercommunalités ?

Nous proposons tout d'abord des outils méthodologiques, notamment des démarches participatives, des diagnostics territoriaux et des fiches actions permettant une vision d'ensemble du territoire. Dans ces fiches actions, nous indiquons également les ressources et financements disponibles. En parallèle, le Fonds d'Appui Territoire Innovant Senior, financé par la CNSA, est accessible aux intercommunalités adhérentes du réseau. Ce fonds peut financer des missions d'ingénierie de projet, facilitant ainsi la structuration d'une culture commune au sein des municipalités. Il permet aussi d'affiner la compréhension des attentes des habitants. Par ailleurs, il propose des financements ciblés pour des actions concrètes : l'aménagement de l'espace public (mobilier urbain, éclairage, voirie), l'accès à l'information pour les seniors et le développement de tiers-lieux qui favorisent les rencontres intergénérationnelles. L'objectif est de donner envie aux habitants âgés de rester sur leur territoire en le rendant attractif et adapté à leurs besoins.

---

**POUR CANDIDATER OU OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS** : [HTTPS://WWW.VILLESAMIESDESAINES-RF.FR/PDF/DOSSIER-CANDIDATURE-CONCOURS25-.PDF](https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/pdf/DOSSIER-CANDIDATURE-CONCOURS25-.pdf)  
T. 03.45.18.23.20

## ENTRETIEN AVEC



**MICHEL SALVAING**  
DIRECTEUR PÔLE  
INSTITUTIONNEL DE  
CAISSE D'ÉPARGNE  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON

### Quel est le rôle d'une Caisse d'épargne régionale ?

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon accompagne l'ensemble des collectivités locales de notre territoire, couvrant cinq départements : l'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, la Lozère et le Gard. Nous travaillons avec toutes les collectivités, des petites communes aux intercommunalités, en passant par les départements et les syndicats de gestion des déchets et de l'assainissement. Aujourd'hui, nous finançons environ 1 200 collectivités sur les 2 100 présentes sur notre territoire, ce qui signifie qu'un peu plus d'une collectivité sur deux est accompagnée par Caisse d'Épargne.

En Occitanie, nous sommes confrontés à un double enjeu : une population qui vieillit plus rapidement que la moyenne nationale et une forte ruralité, ce qui signifie que de nombreux seniors sont éloignés des services essentiels. Ce contexte implique un véritable défi pour les collectivités, notamment en matière d'accès aux soins. Nous voyons émerger de nombreux projets autour des maisons de santé, parfois portés par les collectivités elles-mêmes, parfois en partenariat avec des acteurs privés ou associatifs. Mais le véritable enjeu n'est pas tant la création des infrastructures que l'attraction des professionnels de santé. Les élus doivent non seulement identifier des solutions foncières pour implanter ces équipements, mais aussi réfléchir à des stratégies pour attirer et maintenir les médecins et soignants.

**« Nous avons une capacité unique à créer des écosystèmes autour des projets portés par les élus. »**

### Quels sont vos leviers d'action auprès des collectivités ?

En tant que banque, notre premier rôle est de financer ces infrastructures de santé, qu'il s'agisse de maisons de santé, de résidences seniors ou d'EHPAD. Mais notre intervention va bien au-delà du simple financement. Nous avons une approche plus globale : nous travaillons en amont avec les élus en leur proposant un accompagnement stratégique. Nous connaissons bien les acteurs du territoire, qu'ils soient bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers ou associations du secteur médico-social. Cette connaissance nous permet de faciliter la mise en relation et d'aider les collectivités à structurer des montages hybrides intégrant à la fois des partenaires publics et privés.

Par exemple, nous avons su réunir bailleurs sociaux et promoteurs pour développer des résidences seniors accessibles à des revenus modestes. Nous accompagnons aussi les entreprises publiques locales (EPL) qui portent des projets de maisons de santé mixant logement et services de santé. Ce sont des solutions hybrides qui permettent une meilleure attractivité territoriale et répondent aux enjeux du vieillissement.

### Quelques exemples concrets de réalisation ?

Nous avons accompagné plusieurs projets intéressants. Par exemple, des résidences seniors accessibles aux revenus modestes, nées de partenariats entre promoteurs et bailleurs sociaux. Nous avons aussi soutenu des initiatives d'habitat coopératif dans des zones rurales, qui favorisent le lien intergénérationnel en regroupant jeunes actifs, familles et personnes âgées. Ces modèles marchent très bien : dans le Gard et l'Hérault, nous en sommes déjà à notre sixième projet d'habitat coopératif. Nous avons également accompagné des structures comme la Fondation Saint-Pierre à Palavas, qui a développé une offre de répit pour les familles d'enfants hospitalisés, tout en créant une résidence senior sur le même site. Ce modèle mixte favorise les interactions entre générations et apporte une réelle valeur ajoutée au territoire.

Nous travaillons à la réplication de ces modèles sur d'autres territoires. Par exemple, avec notre structure Axentia, nous aidons les élus à développer des solutions hybrides, intégrant logements, commerces et services de proximité. Ce type de montage est duplicable et répond aux enjeux d'attractivité des territoires. C'est la même logique pour l'habitat coopératif : nous avons commencé avec quelques projets et aujourd'hui, d'autres suivent naturellement, car le modèle a fait ses preuves.

Aujourd'hui, les élus doivent penser en termes de solutions hybrides. Le vieillissement est un enjeu majeur, mais il ne peut pas être traité isolément. Il faut l'insérer dans une réflexion plus large sur l'attractivité du territoire, le logement, les services et la mobilité. Pour répondre à ces défis, il est essentiel de favoriser des collaborations entre acteurs publics et privés.

---

### POUR ÊTRE MIS EN CONTACT AVEC LES CAISSES D'ÉPARGNE RÉGIONALES :

- **Audrey DUBOIS** : Responsable de la Filière santé Public et Privé\_Réseau des Caisses d'Épargne [audrey.dubois@bpce.fr](mailto:audrey.dubois@bpce.fr) - Tél. : +33 (0)1.58.40.74.37 - Mobile : +33 (0)6.11.91.44.72
- **Audrey BOURDONCLE** : Directrice des marchés Logement Social, Secteur Public Territorial et EPI\_Réseau des Caisses d'Épargne [audrey.bourdoncle@bpce.fr](mailto:audrey.bourdoncle@bpce.fr) - Tél. : +33 (0)1.58.40.55.79 - Mobile : +33 (0)6.32.93.16.19

AXENTIA : AXENTIA EST UNE ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT À COMPÉTENCE NATIONALE, SPÉCIALISTE DU MÉDICO-SOCIAL ET DE L'HÉBERGEMENT THÉMATIQUE ET SOCIÉTÉ À MISSION.

Membre du Groupe Habitat en Région (BPCE), elle accompagne les acteurs du secteur non lucratif en leur proposant des solutions adaptées dans le financement, la construction, le portage et la réhabilitation de leurs établissements dédiés aux plus fragiles.

Axentia est propriétaire de 145 établissements destinés aux séniors, dont près de 110 EHPADs et 30 Résidences autonomie, et est présente sur tout le territoire grâce à ses agences de Bordeaux, Douai, Lyon et Paris.

Particulièrement investie dans le «Bien vieillir», Axentia dispose d'une expertise lui permettant aujourd'hui de fournir des structures d'hébergement innovantes et adaptées aux besoins spécifiques des personnes âgées.

Elle a par exemple développé la Résidence séniors sociale, une offre complémentaire au parcours résidentiel existant, qui répond aux attentes d'une population sénior en forte croissance, aux enjeux du logement et aux contraintes financières. Ce nouveau modèle s'est concrétisé avec la Résidence Carlotti à Tours qui propose 107 logements.

Axentia déploie également d'autres solutions d'hébergement, telles que les MARPA, la Colocation séniors, ou encore l'Accueil familial de séniors, avec une douzaine de projets en cours.

Contact : **Isabelle PARIS**, Secrétaire Générale : [isabelle.paris@axentia.fr](mailto:isabelle.paris@axentia.fr)



## ENTRETIEN AVEC

### L'ÉQUIPE DU PÔLE DE GÉRONTOLOGIE ET D'INNOVATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**FRANÇOISE TENENBAUM**  
PRÉSIDENTE DU PGI

**JÉRÔME NARCY**  
DIRECTEUR DU PGI



**JULIETTE DURAFFOURG**  
RESPONSABLE DES  
PROJETS SILVER  
ÉCONOMIE

#### Qu'est-ce qu'un gérontopôle ?

Les gérontopôles sont des interlocuteurs privilégiés des intercommunalités. Nos missions - formation, recherche, économie et communication - nous placent au cœur des enjeux du bien vieillir et de l'adaptation des territoires. Pourtant, si les intercommunalités sont très sensibilisées à la transition écologique, la transition démographique reste trop souvent oubliée. Elles sont en première ligne et doivent anticiper l'accessibilité des logements, des infrastructures et des services pour une population vieillissante. On observe une population vieillissante qui reste dans ses logements, parfois inadaptés. Les bailleurs sociaux se tournent vers les intercommunalités pour trouver des solutions.

Nous voyons une dynamique forte autour des diagnostics territoriaux et de la planification de l'adaptation des territoires. Beaucoup de collectivités souhaitent intégrer le réseau Ville Amie des Aînés, ce qui nécessite un diagnostic complet. Le fonds d'appui Territoires Innovants Seniors, renouvelé en début d'année, nous a apporté beaucoup de sollicitations pour accompagner les collectivités dans leur diagnostic et leur planification. Avec la loi LOM, les intercommunalités peuvent désormais devenir Autorités Organisatrices de Mobilité. Cela implique une réflexion sur la distance entre les arrêts de bus ou de tram, qui doit être adaptée à une population vieillissante. Il y a aussi un enjeu sur la coordination avec les Contrats Locaux de Santé et l'implication des départements dans la prévention. On voit bien que les intercommunalités prennent une place de plus en plus importante sur ce sujet.

#### Comment peut agir concrètement un gérontopôle ?

**« Nous sommes des facilitateurs. Nous guidons les intercommunalités dans leur stratégie et nous les aidons à évaluer leurs actions. »**

Nous les accompagnons notamment pour structurer leurs Plans Longévité, qui intègrent les volets urbanisme, habitat, mobilité et accessibilité des commerces de proximité. Nous aidons les intercommunalités à identifier les financements disponibles, qu'ils soient nationaux, européens ou privés. Il y a aussi des opportunités à travers les CPER (Contrats de Plan État-Région) et les financements de la Banque des Territoires.

Deux exemples concrets en lien avec le bien vieillir : Opportunités Seniors, un écosystème régional d'accompagnement d'entrepreneurs dans la Silver économie et le Plan Anti-Chute, un programme porté par l'ARS et décliné au niveau des métropoles de Dijon et Besançon. Cela illustre l'importance de bien évaluer la pertinence d'une innovation avant son déploiement. Il y a aussi une dynamique économique autour du vieillissement. On le voit avec des filières comme l'agroalimentaire et la Silver économie. En Bourgogne-Franche-Comté, celle-ci a par exemple développé des produits adaptés, comme le pain G-nutrition, aujourd'hui remboursé par la Sécurité sociale.

Les gérontopôles sont de plus en plus sollicités par les intercommunalités pour les aider à structurer leur politique de bien vieillir. Le CIAS du Grand Autunois-Morvan a adhéré après avoir bénéficié d'un accompagnement, et d'autres communes du territoire ont depuis suivi cet exemple. On voit bien que les intercommunalités jouent un rôle moteur et que la demande est croissante. Les élus comprennent que l'adaptation au vieillissement n'est pas une charge, mais une opportunité économique et sociale pour leur territoire.

Les intercommunalités sont souvent confrontées à des contraintes budgétaires. Nous les accompagnons dans l'orientation vers des financements adaptés : fonds européens, CPER, financements des ARS ou encore des Conseils départementaux. La Banque des Territoires joue aussi un rôle essentiel dans le cadre de certains projets. Il y a aussi une vraie réflexion sur la mutualisation des services. Certaines intercommunalités mettent en place des conventions entre leurs CCAS pour mener des actions communes. D'autres travaillent avec les départements pour être délégataires de certaines compétences.

Nous accompagnons les intercommunalités sur des projets culturels, comme du théâtre avec des seniors ou des festivals en EHPAD. Nous avons également des initiatives intergénérationnelles qui créent du lien entre jeunes et personnes âgées, à travers des projets artistiques ou éducatifs. Un projet intéressant que nous avons développé avec l'ARS est un festival itinérant en EHPAD, inspiré de l'initiative 'EHPADons-nous'. Il permet de proposer des spectacles professionnels adaptés aux résidents et les retours sont extrêmement positifs.

L'enjeu est de continuer à sensibiliser les intercommunalités sur la transition démographique et à structurer leur action sur le bien vieillir. La demande est là, il faut maintenant renforcer les outils d'accompagnement et les synergies entre acteurs. La Silver économie est un levier de développement à part entière. Il faut mieux intégrer les opportunités économiques qu'elle représente, notamment en lien avec l'innovation et la recherche appliquée. L'approche territoriale reste essentielle. Il ne s'agit pas de plaquer un modèle unique, mais d'accompagner chaque intercommunalité dans une démarche adaptée à son contexte et ses besoins.



© Pôle de Gérontologie et d'Innovation  
- Kakemonos du PGI et de l'ARS

## ENTRETIEN AVEC



**THOMAS BERETTONI**  
CONSEILLER  
RÉGIONAL,  
PRÉSIDENT DE L'OIR  
SILVER ÉCONOMIE,  
RÉGION SUD

### **Pourquoi et comment la région Sud s'est positionnée autour de l'enjeu du "bien vieillir" ?**

Les opérations d'intérêt régional ont été créées en 2015 dans la région Sud par Christian Estrosi et Renaud Muselier. Aujourd'hui, il y en a huit, portant chacun une thématique, dont la Silver économie.

Parmi ces thématiques, il y a la Silver Economie. La particularité des OIR dans la région Sud, c'est qu'ils sont coprésidés par un acteur de la filière et un élu de la région. Pour l'OIR Silver Economie, les coprésidents sont Romain Ganneau, directeur général de Silver Valley, et moi-même depuis 2021. L'essence des OIR, au-delà de structurer des secteurs stratégiques, est de réunir l'ensemble des parties prenantes : l'État, les préfectures, les collectivités locales (région, département, intercommunalité, communes), le monde associatif et les entreprises privées.

Nous avons une feuille de route pour 2021-2028 avec trois priorités : l'habitat, pour un logement adapté tout au long de la vie ; l'innovation, au service du bien-vivre ; et la formation, qui concerne aussi bien les professionnels que les aidants familiaux.

L'OIR accompagne concrètement les intercommunalités en les aidant à structurer leurs projets, à s'appuyer sur les financements et ingénieries disponibles, et à bénéficier de l'expertise d'autres collectivités qui ont déjà mis en place des initiatives similaires.

### **Comment la région agit concrètement aux côtés des collectivités ?**

Une intercommunalité peut venir avec un projet et trouver du soutien auprès de l'OIR. À l'inverse, certains n'ont pas d'idée précise, mais en assistant aux comités de pilotage, ils découvrent des exemples concrets et peuvent s'en inspirer pour développer un projet similaire sur leur territoire.

L'OIR joue un rôle de facilitateur. L'objectif est d'éviter que chaque collectivité travaille de son côté sans échange. En mettant tout le monde autour de la table, cela permet une meilleure diffusion des bonnes pratiques et la mise en œuvre de projets plus efficaces.

### **Avez-vous quelques exemples concrets d'actions ?**

Un premier exemple de projet mené en collaboration avec des intercommunalités est l'habitat inclusif de Cheval Blanc, dans le Vaucluse, qui a été inauguré en no-

vembre 2023. Ce projet a été accompagné et cofinancé par la région Sud à hauteur de 150 000 euros. Il comprend une vingtaine de logements pour seniors et repose sur un partenariat entre AG2R La Mondiale, le groupe La Poste, les collectivités locales, dont l'intercommunalité, et la région. L'OIR a joué un rôle de facilitateur en réunissant les financements et en accompagnant les démarches. Un autre exemple concerne un guide des bonnes pratiques sur l'habitat senior, élaboré après une saisine du département des Hautes-Alpes. Le département nous a demandé comment créer un habitat inclusif sur son territoire. Nous avons constaté qu'il n'existait pas de vade-mecum détaillant les étapes à suivre. Nous avons donc rédigé un document d'une vingtaine de pages qui aborde les aspects administratifs, l'identification des besoins et la question financière. Ce guide a été diffusé aux intercommunalités et collectivités intéressées. Depuis, plusieurs intercommunalités nous ont sollicités pour le recevoir et être accompagnés dans leurs projets d'habitat inclusif.

Nous avons également institué le Mois de la Silver Économie, qui a lieu de mi-novembre à mi-décembre. Pendant un mois, les ambassadeurs de l'OIR Silver Eco interviennent dans toute la région, au sein des intercommunalités et des établissements scolaires, pour animer des ateliers et promouvoir la Silver Économie. Enfin, le Festival National de la Silver Économie, qui avait lieu auparavant à Paris, se déroule désormais à Cannes. Pendant deux jours, il rassemble tous les acteurs de la filière, y compris les EPCI, qui viennent découvrir des innovations et échanger sur les bonnes pratiques mises en place ailleurs.

**« L'OIR Silver Économie n'a pas vocation à être un guichet de subventions. Il accompagne les collectivités dans le montage de leurs projets, les aide à identifier les solutions adaptées et facilite leur mise en œuvre en mobilisant les bons acteurs. »**

Nous mettons des moyens humains à disposition pour accompagner les intercommunalités dans la structuration de leurs projets. L'OIR organise des réunions et comités de pilotage, permettant aux collectivités de poser leurs questions et d'échanger avec des experts et des partenaires. Concernant les aides financières, la région Sud subventionne des projets lorsque ceux-ci atteignent le stade de la réalisation. Par exemple, pour Cheval Blanc, la région a investi 150 000 euros. Depuis 2021, nous avons accordé un million d'euros de subventions directes, 700 000 euros en prise de capital et 1,5 million d'euros d'avances remboursables. En parallèle, les intercommunalités peuvent bénéficier du programme « Nos Territoires d'abord », qui permet aux collectivités de solliciter des aides pour des projets liés à la Silver Économie. Rising Sud, le bras économique de la région, accompagne également les collectivités et les entreprises dans leurs initiatives. L'OIR Silver Économie accompagne les intercommunalités à chaque étape de leur projet, de l'identification des besoins jusqu'à la mise en œuvre, en passant par la structuration des dossiers et la recherche de financements. L'objectif est de maximiser leurs chances de succès en les intégrant dans un réseau structuré et en leur offrant un soutien technique et financier adapté.

## ENTRETIEN AVEC



**LOÏC ROLLAND**  
DIRECTEUR  
RÉGIONAL ANTILLES-  
GUYANE DE LA  
BANQUE DES  
TERRITOIRES

### Quel est le rôle de la Banque des territoires ?

La Caisse des Dépôts intervient en appui des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou locales. La Banque des Territoires agit localement et soutient les collectivités dans leurs projets. Il faut qu'il y ait un projet de territoire, un portage politique fort et une volonté de transformation. Notre rôle est de faire passer du projet à la réalisation. Je représente le directeur général de la Caisse des Dépôts et le directeur de la Banque des Territoires sur les territoires antillo-guyanais. Avec mon équipe, nous faisons connaître la Banque des Territoires, ses axes d'intervention et son offre, nous défendons les intérêts de l'institution et nous agissons en coordination avec les filiales. Nous décryptons les enjeux, nous mettons autour de la table les bons acteurs et nous animons l'écosystème local pour porter des projets qui luttent contre les fractures territoriales et sociales, tout en travaillant sur la transition écologique et énergétique.

Nous disposons d'une offre pertinente et structurée qui va de l'amont à l'aval. Nous pouvons financer de l'ingénierie pour aider à la définition d'une stratégie, pour sécuriser un projet. Ensuite, nous intervenons en prêt : des prêts de long terme – 25, 40, 60, voire 80 ans pour du portage foncier – à des taux très intéressants grâce à la ressource du Livret A pour financer des logements sociaux ou les projets des collectivités. Et puis, nous intervenons aussi en fonds propres, pour soutenir des sociétés d'économie mixte (SEM), des entreprises à mission sociale ou encore des projets immobiliers comme de l'habitat inclusif, des EHPAD, ... Nous disposons aussi d'opérateurs comme CDC Habitat, notre bailleur social, qui peut porter des résidences autonomie, des résidences services seniors... On est vraiment dans une logique de continuum pour accompagner le vieillissement de la population.

### Comment la Banque des Territoires travaille auprès des collectivités ?

Nous avons de très bonnes relations avec les collectivités, parce qu'elles savent ce que nous pouvons leur apporter comme solutions à leurs besoins. Mais elles n'ont pas toujours le réflexe Banque des Territoires. En Antilles-Guyane par exemple, les projets des collectivités sont financés à des niveaux importants, entre les subventions de l'État et de l'Europe. Elles ont donc l'habitude de pousser leurs projets seules. Nous essayons d'arriver le plus en amont possible, pour les aider à structurer les choses. Pour apporter toute notre expertise et valeur-ajoutée, ça n'a pas de sens si nous arrivons en fin de course, sur un projet déjà arrêté : notre regard est nécessairement "à 360 degrés".

Le sujet du vieillissement est bien pris en compte, mais pas de façon suffisamment coordonnée. En Guyane, la population est jeune, donc la problématique est différente. En revanche, la Martinique est aujourd'hui le territoire le plus vieux de France. Il y a à la fois un vieillissement naturel, mais aussi un exode des jeunes vers l'Hexagone. C'est un sujet complexe, qui touche à l'hébergement, à la santé, aux services à la personne et de proximité, mais aussi aux jeunes, avec des enjeux de formation et d'emploi. Les petites collectivités d'Outre-mer ont parfois du mal à traiter le sujet de manière globale. Cela ne veut pas dire que le sujet n'est pas important ou n'est pas traité, il est simplement positionné au même niveau que d'autres urgences, comme la vie chère par exemple.

### Avez-vous quelques exemples concrets de collaborations ?

Il n'y en a pas tant de projets que cela dans le champ du vieillissement. C'est justement pour cela que nous essayons d'agir. Nous avons monté un partenariat avec la CGSS – Caisse générale de la Sécurité sociale qui regroupe les missions de la CNAV, de la MSA et de la Sécurité sociale – pour lancer un pack accessibilité senior. L'objectif est d'adapter le plus en amont possible les logements dans le parc social. Les bailleurs sociaux ont, ici, près d'un tiers de leur parc occupé par des personnes de plus de 60 ans, c'est donc un enjeu énorme de maintenir le plus longtemps possible ces personnes dans un domicile. Bon nombre de bailleurs sociaux ont travaillé avec Alogia sur une analyse de leur population âgée par tranche d'âge. Nous avons coconstruit une réponse avec

la CGSS, qui va pouvoir apporter des subventions et des prêts à taux zéro. En parallèle, nous complétons avec nos prêts de long terme permettant la faisabilité des travaux.

Nous voulons maintenir les personnes âgées chez elles dans de bonnes conditions. Ensuite, nous développons des réponses aux besoins de services avec France Active ou d'autres startups dans lesquelles nous avons pris des participations, en soutenant des porteurs de projet : portage de repas, services à la personne, etc. C'est du concret, et cela permet aussi de créer de l'emploi local, non délocalisable.

Les collectivités peuvent nous solliciter facilement, mais encore faut-il avoir le réflexe Banque des Territoires. Nous sommes présents sur tout le territoire : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique et Guyane, avec des directeurs territoriaux sur chacune des trois plaques territoriales. Il ne faut pas hésiter à passer par le site internet, par mail, par courrier, par téléphone...

Nous travaillons avec les conseils régionaux, les conseils départementaux, les collectivités territoriales, les intercommunalités, les communes. Les intercommunalités sont une très bonne maille car ils permettent de penser et d'agir en termes de bassins de vie. Nous accompagnons bien sûr les communes, notamment via les programmes "Action Cœur de Ville" ou "Petites Villes de Demain" [portés par l'Agence nationale de cohésion des territoires], mais travailler à l'échelle intercommunale permet de renforcer la cohérence d'ensemble.

Tout ce que nous faisons en appui des acteurs publics et des collectivités, crée de l'activité économique, de la valeur. L'enjeu est aussi de transformer une idée en emploi, de sortir des jeunes du RSA ou du chômage et de leur permettre de construire leur avenir. Mais chaque territoire est spécifique, il faut faire du sur-mesure.



Construction de 35 logements sociaux dédiés aux seniors réalisés par la SIMAR dans le quartier Dillon de Fort-de-France. Copyright: SIMAR

---

#### POUR ÊTRE MIS EN CONTACT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES :

- **Alexandre BROUILLOU** : Responsable du Département Marketing et Appui Commercial de la Direction du Réseau Territorial de la Banque des Territoires.  
Email : alexandre.brouillou@caissedesdepots.fr

## REMERCIEMENTS

Régis BANQUET, Hugo CAVAGNAC, Amaury CAULIER, David BARREAU, Laurence SCHOCKMEL, Pierre-Olivier LEFEBVRE, Michel SALVAING, Françoise TENENBAUM, Jérôme NARCY, Juliette DURAFFOURG, Thomas BERETTONI, Loïc ROLLAND

## COORDINATION & RÉDACTION :

Salma BRIOUEL

Mathieu ALAPETITE

## SUIVI ÉDITORIAL :

Marie MORVAN

Romain BRIOT

Audrey DUBOIS

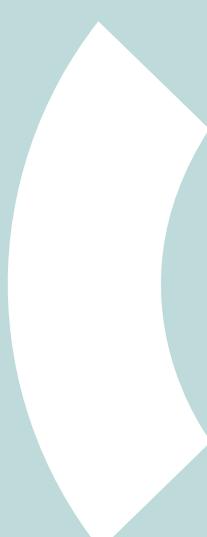
## MISE EN PAGE :

Mathilde LEMÉE, chef de projets événementiels, Intercommunalités de France

## CRÉDITS PHOTOS :

PEOPLEIMAGES

KAZUMA SEKI



INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

[www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)